

Vos questions / nos réponses

# Dépistage urinaires

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/09/2022 06:25

Bonjour,j'aurais voulu savoir j'ai été pris positif au thc le 15 juillet,suite à une suspension de 6 mois je doit effectuer un dépistage urinaires,sachant que je suis ancien gros fumeur régulier,j'ai arrêté y a maintenant 2 semaine en compensant avec du cbd( avec 0,2% de thc)je passe devant la commission médicale le dans 2 semaine,j'aurais viiii savoir si il y a des risque que le thc consommer avant sera toujours visible?et le cbd aussi sera détectable ? Merci d'avance

---

**Mise en ligne le 14/09/2022**

Bonjour,

La durée de détection du THC dans les urines en cas d'usage régulier (plusieurs joints par semaine) est comprise entre 30 et 70 jours après l'arrêt des consommations. Le délai de détection dépend de multiples paramètres et peut grandement varier d'une personne à l'autre. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible d'indiquer de durée plus précise.

Le CBD en tant que tel n'est pas dépisté, en revanche, un CBD qui contient du THC (même à faible dosage) peut rendre un test positif au THC.

Au vue de ces informations et des éléments que vous nous indiquez, il apparaît possible que le résultat de votre test soit positif au THC.

Si d'autres questions se posent quant à vos consommations, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat jusqu'à minuit.

Cordialement.

---

**En savoir plus :**

- ["Tableau des durées de positivité"](#)
- ["Le cannabis"](#)
- ["Le CBD"](#)